

Besançon, le 12 ~~mai~~ ^{juin} 2026

Monsieur Ludovic FAGAUT
Président de Grand Besançon Métropole

PÔLE TRANSITION ECOLOGIQUE,
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET ESPACE
PUBLIC

Département des Mobilités
Service Ressources

Objet : Mission de maîtrise d'œuvre relative aux
travaux de réparation d'un ouvrage d'art Voie
Romaine à BUSY (25320)
PO-0087 Pont Voie Romaine BUSY

Affaire suivie par : Stephanie GIBERT
Courriel : stephanie.gibert@grandbesancon.fr

Madame, Monsieur,

Grand Besançon Métropole lance une consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre relative aux travaux de réparation d'un ouvrage d'art Voie Romaine à BUSY (25320) PO-0087 Pont Voie Romaine BUSY. Si cette mission vous intéresse, je vous invite à transmettre votre meilleure offre avant le **3 juillet 2026 à 12h00**, sur le profil acheteur <https://www.marches-securises.fr>

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) contient les pièces suivantes :

- La présente lettre de consultation valant règlement de consultation
- Le document unique (DU) valant Acte d'Engagement (AE), bordereau des prix (BPU) et Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)
- Des plans
- Un cadre de mémoire technique

Votre offre, exprimée en EURO et rédigée en langue français, devra comporter les documents ci-dessous :

Libellés	Signature
Le document unique valant AE BPU et CCAP dûment complété	Oui
Un mémoire technique (nombre maximum de pages : 4)	Oui
Les formulaires DC1 et DC2 dûment complétés	Non
Le RIB du candidat	Non

Toute offre incomplète ou transmise après la date et l'heure limites précitées ne sera pas retenue.

Le jugement des offres se fera selon les critères suivants :

Prix de la prestation (d'après le montant du marché)	80 points
Valeur technique (d'après le mémoire technique qui devra exposer de manière concise les moyens techniques et humains (10 points) ainsi que la méthodologie envisagée pour la réalisation des prestations dans les délais indiqués au document unique (10 points))	20 points

Le mémoire technique du candidat ne devra pas dépasser quatre pages.

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

La collectivité se réserve le droit de ne pas négocier. En cas de négociation, celle-ci pourra porter sur tous les éléments de l'offre et avec l'ensemble des candidats ayant remis une offre régulière.

Les offres seront transmises par le profil acheteur de la collectivité <https://www.marches-securises.fr>

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Pour le Président,
par délégation,
Vincent VEDERE

Chef de service Ressources

